



Jeudi 20 décembre 2007

Les Verts de l'Aude

à

Monsieur le Président
Commission Particulière du Débat Public
Contournement autoroutier de Toulouse

Monsieur le Président,

A la suite de la réunion que vous avez bien voulu organiser le jeudi 18 octobre dernier à Castelnaudary dans le cadre du débat public sur le contournement autoroutier de Toulouse, les Verts de l'Aude souhaitent apporter la contribution suivante :

- Lors du débat du 18 octobre, plusieurs intervenants ont posé des questions qui nous ont paru très pertinentes dans le cadre du débat que vous avez animé. La nécessité de réduire le trafic routier, en cohérence avec les travaux du Grenelle de l'environnement, les travaux du G.I.E.C. et le récent sommet de Bali sur le réchauffement climatique, a été rappelée. L'importance de l'impact écologique, malgré toutes les précautions qui peuvent être prises pour le limiter, a été évoquée. L'incohérence du plan de déplacement urbain de Toulouse et l'insuffisance du recours aux transports publics, ont été soulignés. Les Verts de l'Aude partagent les mêmes préoccupations à propos du projet en débat.

- Nous contestons le bien fondé de ce contournement alors que l'engorgement routier de Toulouse apparaît principalement lié, dans les études mêmes qui ont été présentées dans les documents du débat, aux trafics intra urbain et de proximité. Comme l'a souligné le secrétaire régional des Verts Midi-Pyrénées lors de la réunion du 13 septembre 2007, la création d'autoroutes permettra l'accroissement du trafic routier, car ce n'est pas en créant des routes qu'on diminue le trafic. Cet aspect constitue, selon nous, un point d'opposition majeur au projet, à l'heure où les technologies du transport routier ne permettent pas encore d'espérer une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, qui constitue pourtant un défi planétaire. Or, l'augmentation de ce trafic concernera essentiellement le trafic de transit et ne viendra pas réduire le trafic de l'agglomération toulousaine. L'Aude, département voisin immédiat, serait donc bien concernée par les nuisances de ce trafic supplémentaire.

.../...

- La limitation du transport routier dans l'agglomération et la proche agglomération de Toulouse nous semble conditionnée à une stratégie volontariste de limitation de l'étalement urbain. Sur ce point, le projet de contournement, comme cela a déjà été constaté avec tous les autres contournements autoroutiers, provoquera un phénomène d'aspiration de l'étalement urbain. Or, une ville étalée est une ville où l'on ne peut pas organiser les transports collectifs, parce que les investissements pour créer des lignes de métro, de tramway ou même de bus sont trop lourds à prendre en charge. De plus, l'étalement urbain opère invariablement une répartition des populations selon leurs catégories socio professionnelles. Les plus aisées bénéficient de la proximité du centre ville et de temps de parcours réduits, alors que les populations les plus défavorisées ne pourront accéder qu'aux logements les plus éloignés et subiront les temps de trajets les plus importants. Ce modèle urbain n'est pas le notre et ne répond ni aux enjeux de notre pays, ni à ceux de la planète.
- Nous regrettons que la question de l'engorgement de Toulouse n'ait pas été traitée sous l'angle des transports publics. Un projet ambitieux de transports collectifs urbains variés dans leur définition (métro, tramway, bus) et dans leur desserte (courte moyenne ou longue) permettrait, à la condition de prévoir les connections entre les différents modes choisis, d'éviter les déplacements en véhicules particuliers. La conception d'un réseau de cette nature, comportant suffisamment de plate-forme multimodales, nous paraît être un véritable projet écologique et novateur pour Toulouse. Nous regrettons par ailleurs que les possibilités de recourir au transport ferroviaire pour limiter le trafic de transit, dont une large part est constitué par la circulation des poids lourds, n'aient absolument pas été évoquées.
- Enfin nous souhaitons attirer votre attention, à l'occasion de cette contribution, sur la question de l'égalité des citoyens aux transports qui n'est évidemment pas garantie par un projet de contournement dont l'accès sera payant.

Nous ne doutons pas de l'intérêt que vous porterez à cette contribution des Verts de l'Aude dans le débat dont vous avez la responsabilité et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

**Le secrétaire départemental,
Pour les Verts de l'Aude.**



Les Verts de l'Aude
12, avenue Arthur Mullet
11000 CARCASSONNE.